

Égypte. Les acquittements dans l'affaire des financements d'ONG doivent annoncer la fin de la répression contre les militants

31 décembre 2018



**AMNESTY
INTERNATIONAL**

En réaction à l'information selon laquelle le tribunal pénal du Caire-Sud a acquitté jeudi 20 décembre les 43 accusés dans le nouveau procès relatif à la tristement célèbre affaire des « financements étrangers » - aussi connue sous le nom de cas 173 -, Najia Bounaim, directrice des campagnes pour l'Afrique du Nord à Amnesty International, a déclaré :

« L'acquiescement des 43 employé·e·s d'ONG dans cette première affaire des "financements étrangers" est un pas dans la bonne direction pour la justice égyptienne. Cette procédure qui ne reposait sur rien, prenant pour cible des défenseur·e·s des droits humains n'ayant rien fait d'autre que leur travail légitime, n'aurait jamais dû être ouverte.

« La décision qui vient d'être rendue ne concerne cependant que la première phase de l'affaire, qui portait uniquement sur l'examen du financement des organisations internationales ; l'enquête sur les ONG locales égyptiennes se poursuit, et des dizaines de membres de leur personnel continuent à être en danger.

« Depuis le début de l'affaire des "financements étrangers", les défenseur·e·s égyptiens des droits humains sont traités comme des ennemis de l'État, visés par une répression sans précédent, notamment des gels d'avoirs, des interdictions de voyager et des poursuites judiciaires.

[...]

Lire aussi : Égypte. Les acquittements dans l'affaire des financements d'ONG doivent annoncer la fin de la répression contre les militants

- Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Egypte-Les-acquittements-dans-l-affaire-des-financements-d-ONG-doivent-annoncer>